

rassé par une maladie qui ne pardonne guère, qui ne devait pas pardonner...

Il laisse une famille éplorée, une veuve affolée par l'in vraisemblance et la soudaineté de la catastrophe. Il abandonne, au seuil de l'existence, un enfant, victime innocente de la fatalité inexorable... Pauvre chérubin, ignorante du malheur qui te frappe, en attendant que tu comprennes l'étendue de cette perte, réserve tes sourires et tes caresses à une mère si cruellement frappée, à une famille si douloureusement éprouvée. Sois le baume consolateur au milieu de tant de larmes!...

Quant à nous, mon chez Priez, votre souvenir restera profondément gravé dans nos cœurs. Vous emportez dans la tombe la sympathie, l'affection de vos nombreux amis.

Puissent ces marques de sincère amitié être un adoucissement à la douleur des êtres chers que vous quittez si prématurément...

Mon cher Camarade, mon cher ami, adieu!

M. le comte de la TOURFONDUE, propriétaire des Verreries de Montluçon, en une improvisation émue et délicate, apporta à Priez l'expression des sentiments d'estime et de sympathie qu'il avait su inspirer à ses collaborateurs de Montluçon, par son activité professionnelle, son savoir technique et, surtout, par l'ascendant de ses qualités morales.

La présence de M. de la TOURFONDUE, à Berlaimont, derrière le cercueil de notre camarade, les paroles qu'il prononça sur sa tombe ont été au cœur de sa famille et de ses amis, et ces marques de sympathie, suivant une collaboration de quelques mois, disent la valeur de notre regretté camarade.

R. BOURGEOIS
(Châl. 1892).

DOLLIER (HENRI)

Châlons 1898.

Notre camarade Dollier Henri (Châl. 1898), est décédé, le 16 octobre, à Paris.

Ses obsèques ont eu lieu le lendemain samedi.

Plusieurs Camarades de promotion et des promotions voisines, quoique prévenus au dernier moment, ont tenu à y assister.

Notre pauvre Dollier a été inhumé au cimetière de Pantin. Sur la demande de la famille, aucune parole d'adieu n'a été prononcée.

La couronne de la Société a été déposée sur la tombe.

Notre camarade Dollier a été enlevé prématurément à notre amitié et à l'affection des siens, au moment où sa situation s'annonçait brillante.

Après avoir accompli différents stages dans des ateliers mécaniques, il avait développé ses aptitudes commerciales à la Société Gramme, et, depuis près de deux, ans il secondait son oncle dans la maison Dollier frères, où il aurait repris bientôt la place laissée vacante, depuis de longues années, par la mort de son père.

Nous nous sommes séparés sous l'impression de tristesse que cause toujours la mort d'un camarade, mais, cette fois, plus pénible encore, quand on pense que notre pauvre ami n'avait pas vingt-sept ans.

Après Quinet, c'est le second de notre promotion qui disparaît. A notre âge on ne songe pas à la mort et l'on reste stupéfait quand elle frappe brutalement, tout près de nous, un Camarade vigoureux qui s'apprêtait seulement à recueillir le fruit d'une jeunesse laborieuse.

Au nom de la promotion Châlons 1898-1901, j'adresse, à la famille Dollier, l'assurance de notre sympathie et, à notre pauvre Camarade, notre souvenir ému.

H. FRISQUET
(Châl. 1898)